

Règlement de la compétition



TARIFS

Ballesteros (18 Trous)

Membres AS de Pont Royal : 8€ (droit de jeu)

Membres de Pont Royal : 12€ (droit de jeu)



Autres : Green fee + 12€ (droit de jeu)

Lors de la remise des prix les lots des absents seront redistribués aux suivants du classement ou au tirage au sort.

COUPE ST-VALENTIN

Scramble à 2

Départs en linéaire à partir de 09 :03

Départs des repères jaunes messieurs , rouges dames 

Inscriptions par équipes de 2 joueurs en privilégiant les « équipes mixtes ».

La remise des prix, au cours du cocktail vers 17 heures, comportera de nombreux lots, grâce à nos généreux sponsors « TAAJ », « Tsarine », « Château Calavon » « Le Salon Evidence » ...

Une grande partie des lots sera réservée d'une part aux « couples mixtes » et d'autre part aux tirages au sort.

Pour le calcul des coups rendus, l'écart entre les index est ramené à 10.

Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire. En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

Les départs sont publiés sur notre site Internet **la veille** de la compétition. **Les annulations** ne pourront plus être prises en compte après cette publication et **seront considérées comme disqualifications**.

Les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu. Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur le site « Association Sportive ».

Inscriptions à l'accueil du Golf **jusqu'à l'avant-veille**: 04 90 57 40 79 / info@golf-pontroyal.com